



Votre correspondant :
Cab MAROLLEAU ET ARCHEREAU
Téléphone : 03 80 24 75 80

Vos contacts APRIL :
04 87 94 04 25
gestion.collectives@april.com

Votre n° de client :
06.35238.00 (A rappeler pour toute
correspondance avec nos services)

**CAROLINE PARENT ET
ASSOCIES**
A l'attention du dirigeant (confidentiel)

10B RUE DES NAIGEONS

21200 BEAUNE

Lyon, le 29 octobre 2024

Objet : Vos cotisations santé en 2025

Cher client,

Vous avez choisi APRIL Santé Prévoyance pour la protection sociale de vos salariés et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons d'une modification des taux de cotisations santé.

Vous trouverez ci-après vos taux applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 (hors évolutions réglementaires et hors évolutions du PMSS) :

Contrat : Santé Ensemble du personnel
3,21 % du plafond de la Sécurité sociale par salarié seul
7,65 % du plafond de la Sécurité sociale par famille

Nous vous proposons un taux de revalorisation adapté aux évolutions du marché de la Santé :

- Une augmentation des dépenses de santé liée à une fréquence accrue des soins d'une part, la hausse de leur coût unitaire d'autre part, ainsi que l'émergence de nouveaux comportements de la part des assurés,
- La réforme du 100% Santé ainsi que la Résiliation Infra Annuelle qui impactent l'équilibre technique des contrats,
- Les remboursements successifs de la Sécurité sociale qui transfèrent les charges vers les complémentaires santé

Nous vous recommandons de transmettre ces informations à votre comptable.

Votre correspondant et nos conseillers sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Toutes vos informations en ligne sur votre Espace Entreprise !
Connectez-vous sur <https://pro.april.fr/espace-assure>

A votre écoute,